



	DÉCLARATION DES PERFORMANCES Conformément au Règlement produits de construction n°305/2011
	DdP N°15/0829

1. Code d'identification unique du produit type :
DIAGER POLY +

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :		
CODE	ARTICLE	CODE À BARRES
F353000PB	POLY +	3336600186255
F353000PG	POLY +	3336600186262
F354000PG	POLY +	3336600186279

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :					
Utilisation prévue		Cheville chimique pour l'ancrage de tiges filetées.			
Mesures		M8	M10	M12	M16
hef [mm]	min	60	70	80	100
	max	160	200	240	320
Type et résistance du support		Béton armé ou non armé de poids normal, classe de résistance de C20/25 minimum à C50/60 maximum conformément à la norme EN 206-1.			
Condition du matériau de base		Non fissuré de M8 à M16.			
Matériau métallique de l'ancrage et condition d'exposition environnementale correspondante		Tiges filetées : a) Acier au carbone zingué classe 4.8 à 8.8 selon EN ISO 898-1 pour ambiance intérieure sèche. b) Acier inoxydable A4-50, A4-70 et A4-80 selon EN ISO 3506 pour ambiance intérieure sèche, mais aussi dans du béton exposé à des conditions atmosphériques extérieures (comprenant les environnements industriel et marin) ou, en intérieur, à une humidité permanente, s'il n'existe aucune condition agressive particulière. Acier inoxydable à haute résistance à la corrosion classe de résistance 50, 70 ou 80 selon EN ISO 3506 pour toutes les conditions environnementales. Écrous et rondelles : Ils doivent correspondre au matériel des tiges filetées spécifié ci-dessus selon les diverses conditions environnementales.			
Type de charge		Charge statique et quasi statique.			
Température de service		a) de -40 °C à +50 °C (température max. à court terme +50°C et température max. continue à long terme +40°C).			
Catégorie d'utilisation		Catégorie 1: béton sec, humide. Installation au plafond autorisée. Forage au marteau perforateur.			

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :
DIAGER – Rue Henri Moissan – BP 90149 - 39802 POLIGNY cedex – France – www.diager.com

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :
Non applicable

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :
Système 1



7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

Non applicable

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

ETA-DK a délivré l'ETE-15/0829 sur la base de l'ETAG 001 partie 5.

IFBT (n°1109) a effectué :

la détermination du produit type selon des essais de type (y compris l'échantillonnage), des calculs de type, des valeurs déterminées par des tableaux ou une documentation descriptive du produit ; l'inspection initiale de l'établissement de production et du contrôle de la production en usine ; la surveillance, l'évaluation et la vérification continue du contrôle de la production en usine, avec système d'attestation 1 et a délivré le certificat de conformité n°1109-CPR-0085-1

9. Performances déclarées :

SPÉCIFICATION TECHNIQUE HARMONISÉE : ETAG 001 PARTIE 5

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES		PERFORMANCES CONFORMÉMENT À L'ETE-15/0829			
Paramètres d'installation		M8	M10	M12	M16
d [mm]		8	10	12	16
d ₀ [mm]		10	12	14	18
d _{fix} [mm]		9	12	14	18
h ₁ [mm]		h _{ef} + 5 mm			
h _{min} [mm]		MAX { h _{ef} + 30 mm; ≥ 100 mm; h _{ef} + 2d ₀ }			
T _{inst} [Nm]		10	20	40	80
t _{fix} [mm]		de 0 à 1500 mm			
S _{min} et C _{min} [mm]		40	40	40	50
γ ₂ [-] Catégorie 1		1,00			
Résistance aux charges de traction Résistance combinée à l'arrachement et cône de béton		M8	M10	M12	M16
τ _{Rk,ucr} [N/mm ²] béton C20/25 Plage de température -40°C/+50°C (T _{mp} = +40°C)		12,0	12,0	11,0	9,0
ψ _{c,ucr} C30/37 [-]		1,04			
ψ _{c,ucr} C40/50 [-]		1,07			
ψ _{c,ucr} C50/60 [-]		1,09			
Résistance aux charges de traction Résistance au fendage (fissuration béton)		M8	M10	M12	M16
S _{cr,sp} [mm]	si h = h _{min}	4,0 h _{ef}			
	si h _{min} ≤ h < 2 h _{ef}	valeur interpolée			
	si h ≥ 2 h _{ef}	20 d (τ _{Rk,ucr} /7,5) ^{0,5} ≤ 3 h _{ef}			
C _{cr,sp} [mm]		0,5 S _{cr,sp}			
Résistance aux charges de cisaillement Rupture du béton par effet de levier		M8	M10	M12	M16
k [-]		2,0			
Déplacements en conditions de service Charges de traction		M8	M10	M12	M16
F _{ucr} [kN] pour béton de C20/25 à C50/60		9,5	13,8	16,9	23,6
δ _{0,ucr} [mm]		0,30	0,30	0,35	0,35
δ _{∞,ucr} [mm]		0,73			
Déplacements en conditions de service Charges de cisaillement		M8	M10	M12	M16
F _{ucr} [kN] pour béton de C20/25 à C50/60		10,5	16,6	24,1	44,8
δ _{0,ucr} [mm]		2,00			
δ _{∞,ucr} [mm]		3,00			



SPÉCIFICATION TECHNIQUE HARMONISÉE : ETAG 001 PARTIE 1 PARAGRAPHE 5.2.1	
CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES	PERFORMANCES
Réaction au feu	Dans l'application finale, l'épaisseur de la couche de mortier est d'environ 1 à 2 mm et la plupart des mortiers sont répertoriés en classe A1 conformément à la décision de la CE 96/603/CE. Par conséquent, on peut supposer que le matériau liant (mortier synthétique ou mélange de mortier synthétique et de mortier de ciment) en connexion avec la cheville métallique dans son utilisation finale ne contribue en aucune façon au développement du feu ou à un incendie complètement développé et n'a aucune influence sur le danger lié à la fumée.

SPÉCIFICATION TECHNIQUE HARMONISÉE : ETAG 001 PARTIE 1 PARAGRAPHE 5.2.2 ET RAPPORT TECHNIQUE TR020	
CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES	PERFORMANCES
Résistance au feu	NPD

SPÉCIFICATION TECHNIQUE HARMONISÉE : ETAG 001 PARTIE 1 ANNEXE E	
CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES	PERFORMANCES
Qualification pour actions sismiques	NPD

LÉGENDE SYMBOLES	
d	Diamètre du boulon ou de la partie filetée
d ₀	Diamètre de perçage
d _{fix}	Diamètre de perçage dans l'objet à fixer
h _{ef}	Profondeur d'ancrage effective
h ₁	Profondeur du trou
h _{min}	Épaisseur minimum du support en béton
T _{inst}	Couple de serrage
t _{fix}	Épaisseur de la pièce à fixer
S _{min}	Entraxe minimum
C _{min}	Distance au bord minimum
N _{Rk}	Résistance caractéristique à l'arrachement et à la formation du cône de béton pour ancrage individuel
γ ₂	Coefficient partiel de sécurité relatif à l'installation de l'ancrage
S _{cr,Np}	Distance entre axes pour assurer la transmission de la charge caractéristique d'arrachement pour un seul ancrage
C _{cr,Np}	Distance à un bord libre pour assurer la transmission de la charge caractéristique d'arrachement pour un seul ancrage
S _{cr,N}	Distance entre axes pour assurer la transmission de la charge caractéristique par formation du cône de béton pour un seul ancrage
C _{cr,N}	Distance à un bord libre pour assurer la transmission de la charge caractéristique par formation du cône de béton pour un seul ancrage
S _{cr,sp}	Distance entre axes pour assurer la transmission de la charge caractéristique par fendage du béton pour un seul ancrage
C _{cr,sp}	Distance à un bord libre pour assurer la transmission de la charge caractéristique par fendage du béton pour un seul ancrage
ψ _{c,ucr}	Facteur d'augmentation pour les classes de béton non fissuré
ψ _{c,cr}	Facteur d'augmentation pour les classes de béton fissuré
k	Facteur pour rupture du béton en bord de dalle
F	Charge de service dans du béton non fissuré (ucr) ou dans du béton fissuré (cr)
δ ₀	Déplacement à court terme sous charge de service dans du béton non fissuré (ucr) ou dans du béton fissuré (cr)
δ _∞	Déplacement à long terme sous charge de service dans du béton non fissuré (ucr) ou dans du béton fissuré (cr)
NPD	Performances non déclarées



DRILLING,
FIXING,
& SCREW BITS

DIAGER[®]

www.diager.com

Règlement REACH n°1907/2006

Cher client,

Nous vous informons que notre société, au sein de la chaîne d'approvisionnement du règlement REACH, est considérée comme utilisateur en aval de substances et mélanges.

Concernant le produit défini au point 1, nous vous confirmons qu'il ne contient pas de substances classées comme SVHC selon la liste publiée à l'adresse suivante :

http://echa.europa.eu/chem_data/candidate_list_table_en.asp.

La fiche de sécurité du produit peut être téléchargée depuis notre site internet <http://www.diager.com/documentation.html>

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4. Signé pour le fabricant et en son nom par :

Nom et fonction	Date et lieu de délivrance	Signature
François Defougères Président Directeur général	Poligny – France 26.02.2016	